
Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL 27 / 2020 Bis

Nombre de Membres

En exercice :27

De Présents :24

De votants : 27

L'An deux mil vingt le Jeudi 27 août,

le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, Maire

Etaient présents : M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-Mme DUPONT Karine-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia -Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc.

Etaient absents excusés : M. BENEDETTO Nicolas donne procuration à Mme OLIBE Carole.- Mme AURIOL Anne donne procuration à M. HERAUD Jean-François-M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean.

Délibération portant modification tarifaire des locations de salles communales et du matériel communal.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. AIGUESPARSES Cédric ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il ou elle a accepté.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire expose la nécessité de remettre à jour els tarifs dans le cadre des locations de salles communales et de matériel communal de la façon suivante :

Matériel communal :

	Location de matériels pour 48 h	Facturation au prix d'achat si casse	Caution
Table	3.00 €	100 €	500 €
Chaises	1.00 €	30 €	500 €
Bancs	2 €	50 €	500 €

Associations pignantaises = gratuité pour le matériel.

Salles communales :

	Salle Vieux Moulin			Salle Berthoire		
	Journée	Week end	caution	Journée	Week end	Caution
Associations pignantaises	gratuit					
Pignantais	70.00€	150€	500 €	370 €	750 €	1 600 €
Particuliers extérieurs à la commune	120 €	250 €	500 €	750 €	1 500 €	1 600 €
Employés communaux	30 €	70 €	500 €	170 €	350 €	1 600 €
Associations extérieures et congrès à but lucratif ou activités commerciales	110 €	220 €	500 €	500 €	1 000 €	1 600 €
Associations extérieures et congrès à but non lucratifs	50 €	100 €	500 €	170 €	350 €	1 600 €

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer .

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité des nouveaux tarifs en ce qui concerne la location du matériel communal et de la locations des alles communales ainsi proposés.

Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme.

Fernand BRUN
Maire de PIGNANS

